

<input type="checkbox"/>	U	_____
<input type="checkbox"/>	P	_____
<input type="checkbox"/>	S	_____

PREUVE DE RÉCLAMATION

(en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*)

dans l'affaire du plan d'arrangement proposé de ÉNERGIE GRADEK INC. et ÉNERGIE GRADEK CANADA INC.

Nous vous prions de lire attentivement les instructions ci-jointes avant de remplir le présent formulaire de preuve de réclamation.

A. Nom et adresse du créancier

(Le nom légal complet du créancier [le « créancier »] devrait être le nom du créancier initial de l'un des débiteurs susnommés, peu importe si une cession de la créance, ou une partie de celle-ci, est survenue avant ou après le 15 octobre 2014.)

Nom légal complet du créancier (pas le cessionnaire) :	_____
À l'attention de (nom et titre) :	_____
Adresse :	_____ _____
Téléphone :	_____
Télécopieur :	_____
Courriel :	_____

B. Nom et adresse du cessionnaire (si applicable)

(Le nom légal complet du cessionnaire si la totalité ou une partie de la créance a été cédée. S'il y a plus d'un cessionnaire, veuillez annexer une feuille contenant les informations requises.)

Nom légal complet du cessionnaire :	_____
À l'attention de (nom et titre) :	_____
Adresse :	_____ _____
Téléphone :	_____
Télécopieur :	_____
Courriel :	_____

C. Preuve de réclamation

Je, _____ (nom du créancier)
de _____ (ville et province)

CERTIFIE CE QUI SUIT :

- Je suis le créancier de l'un des débiteurs susnommés (**ou je suis**) _____ (**poste ou fonction**)
de _____ (**nom du créancier ou signataire**).
- Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire ou la réclamation liée à la restructuration mentionnée ci-après.
- Le créancier fait valoir sa réclamation contre _____ (**nom du débiteur visé par la réclamation ou la réclamation liée à la restructuration**).

4. Les débiteurs étaient, à la date de l'ordonnance initiale, soit le 15 octobre 2014, endettés envers le créancier et le sont toujours, pour la somme de :

a) Réclamation au montant de (<i>préciser la devise</i>) :	_____	\$
b) Réclamation liée à la restructuration au montant de (<i>préciser la devise</i>) :	_____	\$
c) Réclamation totale au montant de (<i>préciser la devise</i>) :	_____	\$

Veillez prendre note que les devises autres que le dollar canadien seront converties en dollars canadiens au 15 octobre 2014 [1 \$ US = 1,13 \$ CA (taux de change de 0,8858)]

D. Nature de la réclamation

- () A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$
 En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir des débiteurs à titre de garantie et (**Cochez ce qui s'applique.**) :
 () Pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* ou je revendiquerais ce droit si cette réclamation avait été faite en vertu de cette Loi. (**Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.**)
 () Pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.
- () B. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$
 En ce qui concerne cette créance, je détiens des avoirs des débiteurs, à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$, et dont les détails sont annexés à la présente. (**Donnez sur une feuille annexée les renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.**)

E. Preuve de réclamation contre les administrateurs et dirigeants

La réclamation mentionnée aux parties C et D des présentes engage également la responsabilité des administrateurs et des dirigeants du débiteur concerné :

Description de la réclamation	Montant
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

F. Preuve de réclamation contre les mis en cause RHST Development Inc. et/ou Thomas Gradek

La réclamation mentionnée aux parties C et D des présentes engage également la responsabilité des mis en cause RHST Development Inc. et/ou Thomas Gradek :

Description de la réclamation	Montant
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

G. Détails de la réclamation ou de la réclamation liée à la restructuration

Les détails de la réclamation totale et/ou de la réclamation liée à la restructuration du soussigné, autres que ceux déjà énoncés précédemment, sont annexés à la présente preuve de réclamation.

[Fournissez tous les détails des réclamations et les documents justificatifs de celles-ci, y compris les montants (incluant les intérêts et autres frais), la description de la (des) transaction(s) ou entente(s) ayant donné lieu à la réclamation, le nom des garants de réclamations, le montant des factures, le détail de tous les crédits, rabais, etc. réclamés, la description de la garantie, s'il y a lieu, accordée par les débiteurs au créancier et la valeur estimative d'une telle garantie, et le détail de toute réclamation liée à la restructuration.]

H. Dépôt de la réclamation ou de la réclamation liée à la restructuration

Toutes les preuves de réclamation doivent être reçues par le contrôleur au plus tard à 17 h (heure avancée de l'Est) le 16 mars 2015 ou, pour un créancier qui dépose une réclamation liée à la restructuration, à la plus éloignée des dates suivantes : a) au plus tard à 17 h (heure de Montréal) le 27 mars 2015 ou b) trente (30) jours après la date de réception par le créancier d'un avis des débiteurs donnant lieu à la réclamation liée à la restructuration, étant entendu qu'en aucune circonstance, un tel avis des débiteurs ne doit être envoyé au créancier moins de 30 jours avant la date de la première réunion des créanciers (la « date limite de dépôt des réclamations, des réclamations contre les administrateurs et dirigeants et des réclamations contre les mis en cause »).

Si vous ne déposez pas votre preuve de réclamation de la façon indiquée à la date limite de dépôt des réclamations, des réclamations contre les administrateurs et dirigeants et des réclamations contre les mis en cause, votre réclamation ou réclamation liée à la restructuration sera prescrite et vous n'aurez pas le droit de présenter ou d'exécuter une réclamation ou une réclamation liée à la restructuration contre les débiteurs.

La présente preuve de réclamation doit être transmise par courriel, télécopieur, courrier postal, courrier recommandé, messagerie ou en personne aux coordonnées suivantes :

Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc.
En sa capacité de contrôleur de
Énergie Gradex Inc. et Énergie Gradex Canada Inc.

Adina Bochis
1, Place Ville Marie
Bureau 3000
Montréal (Québec) H3B 4T9
Tél. : 514-393-5282
Télec. : 514-390-4103
Courriel : abochis@deloitte.ca

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le contrôleur au **514-393-5282** ou, par courriel, au abochis@deloitte.ca.

FAIT À _____, ce _____ jour de _____, 2015.

(signature et nom du témoin)

(signature du créancier qui est une personne physique)

– ou –

(nom du créancier qui est une personne morale)

(signature et nom du témoin)

(signature, nom et poste ou fonction du représentant)